

La relation avec les élus

Jean Dominique ZANUS



relation_solide

© freshidea - adobestock

Construire une relation solide et de confiance avec son élu, ça passe par une confiance réciproque et la vérification régulière que la « structure » est solide, c'est-à-dire qu'on est bien au clair sur qui fait quoi. Un entretien d'évaluation régulier de cette solidité est indispensable. De même qu'une certaine clarté dans le processus de décision.

Cet article fait
partie du dossier

Les relations avec les élus,
une zone stratégique

Nous avons vu dans des articles précédents comment essayer de déterminer le type d'élus que vous avez en face de vous, afin d'adapter votre attitude. Puis comment tâcher de gérer vos élus sous stress, situation qui révèle souvent leur côté le plus sombre. Dans ce troisième et dernier opus, nous vous donnons des outils pour réguler au mieux votre relation au long cours avec votre élu.

Faites régulièrement un entretien d'évaluation avec lui

Vous êtes le collaborateur de votre élu. Vous avez à ajuster régulièrement votre collaboration. Pourquoi ne pas utiliser un outil qui a fait ses preuves en la matière : l'entretien d'évaluation. A l'occasion de ce moment important, vous pouvez aborder :

Abordez les points suivants

- ✓ Le point de la situation
- ✓ Les objectifs
- ✓ Les modalités des actions en cours
- ✓ L'évaluation de votre coopération



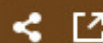
Concernant ce dernier point, je vous suggère d'aborder dans l'ordre les points positifs, les progrès et les points à améliorer. De mon point de vue, il s'agit d'analyser votre fonctionnement et également le sien.

Vous pouvez également en profiter pour vérifier la solidité de la structure, du squelette de votre coopération en abordant différents points :

vérifiez la solidité de la structure



- ✓ qui fait quoi ? Comment vous vous répartissez les rôles, par exemple vis-à-vis de vos collaborateurs. Si vous devez animer ensemble une réunion publique et que, au préalable, vous ne vous répartissez pas les rôles vous multipliez les risques de dérapages.
- ✓ qui décide quoi ? Quelles sont les décisions qui vous reviennent et celles qui sont de la prérogative de l'élus ?
- ✓ qui informe qui de quoi ? Voir article Sombre et/ou lumineux : maîtrisez les deux côtés de la force de vos élus
- ✓ qui vérifie quoi ?
- ✓ qui recadre quoi ? Par exemple lorsqu'un collaborateur ou un partenaire ne respecte pas un engagement, êtes-vous habilité à intervenir ou devez-vous en informer l'élus qui interviendra ?



D'expérience, je constate fréquemment que la majorité des incompréhensions, des blocages et des problèmes relationnels viennent d'un élément de structure qui n'est pas ajusté.

Ne cherchez pas à influencer

Régulièrement, une décision est à prendre et cette décision appartient à l'élu. Dans ce cas deux voies s'offrent à vous :

- *Tenter d'influencer*

Vous avez fait un diagnostic de la situation et vous avez identifié une option d'action qui vous paraît la plus pertinente. Vous allez tenter de la faire adopter. Vous allez donc pousser. Et ainsi vous augmenterez mécaniquement la probabilité que l'élu résiste. Je ne résiste que si je me sens poussé. Cela peut entraîner incompréhension, blocage, voire conflits de personnes. Je déconseille cette voie.

- *Éclairer la décision*

C'est une autre option que la précédente, je la recommande. Nous avons tous intérêt à ce que les élus prennent des décisions éclairées. On peut, pour cela, donner quelques conseils :

- présentez la situation,
- exposez les risques et opportunités,
- proposez des options avec, pour chacune, les modalités, avantages et inconvénients.

Il appartient alors à l'élu de décider. Il en a le pouvoir, il devra en assumer la responsabilité.

Une dernière suggestion : évitez la manipulation

Un exemple : je vais proposer à l' élu trois options, une valide et deux complètement nulles. Cette « option » comporte deux risques :

- l' élu s'en aperçoit, vous perdez votre crédibilité et sa confiance,
- il choisit une option « catastrophe », vous félicite pour cette idée qu'il n'aurait jamais eue et vous indique qu'il sait qu'il peut compter sur vous pour mener à bien cette brillante solution. Il vous reste à prier pour que personne, dans les services n'apprenne que cette « brillante idée » vient de vous.

En conclusion

Une bonne relation avec les élus est un facteur déterminant de votre efficacité, de votre sécurité et de votre confort. Vos moyens en la matière sont limités : vous ne pouvez pas les convoquer ni les envoyer en formation. Cependant, vous disposez de certains leviers. J'en ai exposé brièvement quelques-uns dans cet article.

A vous de jouer et, quel que soit le résultat, vous aurez la satisfaction d'avoir fait au mieux...